



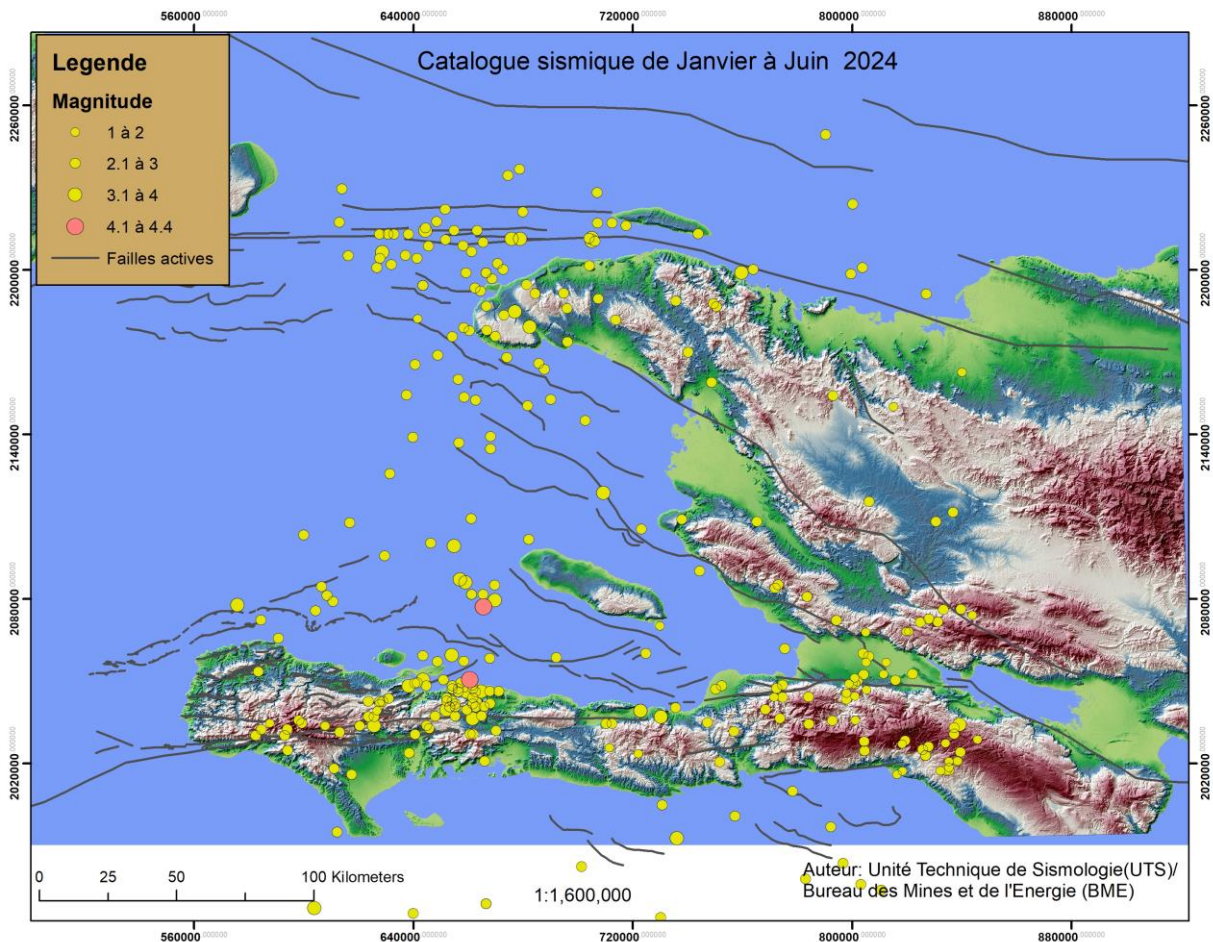
BUREAU DES MINES ET DE L'ÉNERGIE (BME) UNITÉ TECHNIQUE DE SISMOLOGIE (UTS)

Delmas 31 - 33, rue Jacques Ier # 11, Haïti
Tél: (509) 41 03 36 60 / e-mail:uts.haiti@gmail.com

Bilan sismique de la République d'Haïti pour le premier semestre de l'année 2024 (janvier à juin)

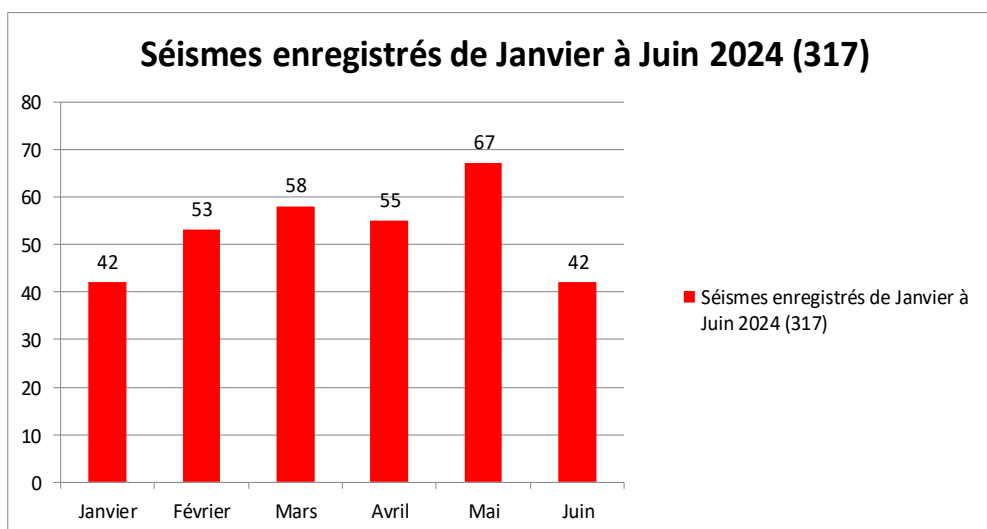
Selon les observations faites à partir des réseaux locaux (Ayiti-séismes et UTS) et régionaux (Cuba, Jamaïque et République Dominicaine), le bilan sismique des six premiers mois de l'année 2024 (janvier à juin) est marqué par la survenue de 317 séismes de magnitudes comprises entre 0,9 et 4,4, allant de très mineures à légères (carte ci-dessous et tableau simplifié de l'échelle des magnitudes).

Parmi le nombre de séismes notés, 285 ont une magnitude inférieure ou égale à 3, soit 89,9 %, et 132 soit 41,6 %, se sont produits superficiellement à une profondeur inférieure ou égale à 10 km. Le tracé des failles identifiées en trait marron sur la carte montre bien leur relation avec les épicentres des secousses enregistrées. Les séismes survenus en mer sont au nombre de 128, soit 40,3 %, ce qui laisse supposer un risque de tsunami si les conditions avaient été réunies (faille en mer, magnitude minimum de 6,5, profondeur maximum de 50 km). Les deux magnitudes les plus élevées enregistrées au cours de cette période ont été localisées en mer en février, l'une à 39 km à l'ouest de Pointe à Raquette (4,4), et l'autre, à 3,5 km au nord-est de Petit Trou de Nippes (4,2). Leurs épicentres sont illustrés en rose sur la carte.



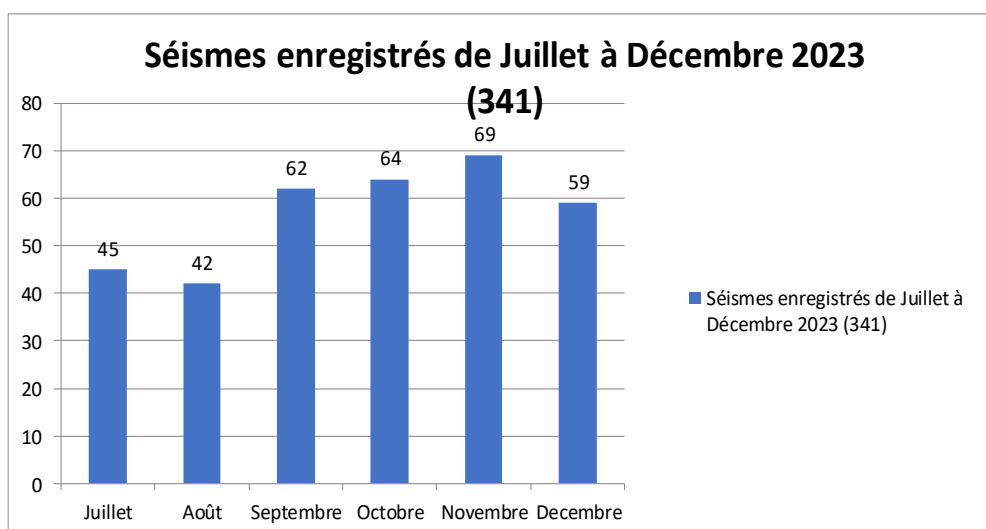
Carte des épicentres des séismes enregistrés de janvier à juin 2024

D'après le graphe 1, les 317 séismes notés sur les six premiers mois de l'année accusent une moyenne de 52,8 séismes par mois. Le mois de mai a enregistré le nombre le plus élevé (67) et ceux de janvier et de juin, le nombre le moins élevé (42).



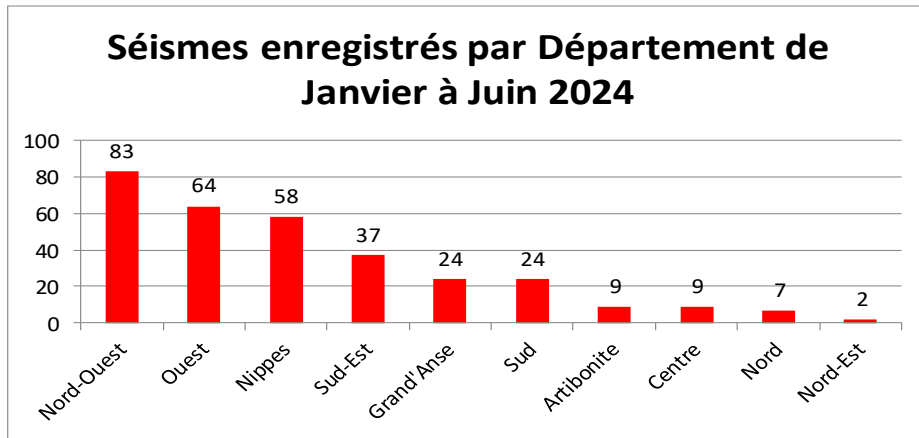
Graphe 1. Nombre de séismes enregistré par mois au cours du premier semestre de l'année 2024

En comparaison avec les séismes enregistrés au cours des six derniers mois de l'année 2023, il a été noté un nombre de 341 séismes accusant une moyenne mensuelle de 56,8 % avec des magnitudes variant de 0,8 à 4,2, soit une diminution de 24 séismes en 2024.



Graphe 2. Nombre de séismes enregistré par mois au cours du dernier semestre de l'année 2023

Les 317 séismes observés en 2024 se sont produits à travers le territoire national. Leur classement par ordre décroissant au cours de cette période est illustré par le graphe 3 ci-après :



Graphe 3. Classement des séismes enregistrés par Département géographique au cours du premier semestre de l'année 2024

Ce classement indique que les trois départements les plus actifs sismiquement pour cette période ont été :

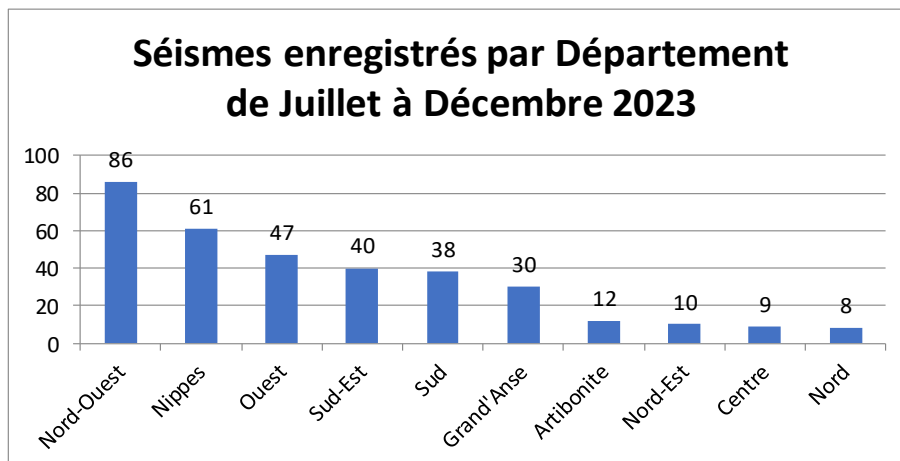
- le Nord-Ouest, en tête de liste, avec 26,1 %,
- l'Ouest en deuxième position avec 20,1 % et
- les Nippes en troisième position avec 18,2 %.

Ces trois départements ont totalisé 205 séismes sur les 317, soit 64,6 %.

Si nous comparons ce classement avec celui des six derniers mois de l'année 2023, on remarque que le Nord-Ouest, les Nippes et l'Ouest ont également occupé les premières positions avec :

- 25,2 % pour le Nord-Ouest,
- 17,8 % pour les Nippes et
- 13,7 % pour l'Ouest,

ce qui totalise un nombre de 194 séismes sur les 341, soit 56,8 %.



Graphe 4. Classement des séismes enregistrés par Département géographique au cours du dernier semestre de l'année 2023

Magnitudes	8 ou plus	7-7,9	6-6,9	5-5,9	4-4,9	3-3,9	1-3
Description	Grosse	Majeure	Forte	Modérée	Légère	Mineure	Très mineure

Définition simplifiée de l'échelle des magnitudes

En guise de conclusion, on pourrait signaler que le nombre de séismes et leurs magnitudes, mineures pour la plupart, n'ont pas tellement varié entre juillet et décembre 2023 et entre janvier et juin 2024. Il a été également enregistré très peu de variations dans leur répartition géographique. En effet, les départements du Nord-Ouest, de l'Ouest et des Nippes se sont révélés les plus actifs tandis que ceux de l'Artibonite, du Centre, du Nord et du Nord-Est ont affiché une faible tendance à l'activité sismique, sans toutefois exclure la possibilité pour un département peu actif de libérer soudainement des énergies accumulées dans leurs failles, susceptibles de provoquer un séisme majeur. Dans ce domaine, on ne peut absolument rien prédire, mais seulement prévoir.

Les consignes demeurent toujours les mêmes : bonne construction suivant les normes en vigueur, éducation de la population relative aux aléas naturels et préparation de la réponse par les instances concernées. La préparation est la meilleure option en matière de gestion des risques de désastres : *se pare poun pare*.

Pour authentification :



Claude Preptit, Directeur Général du BME